

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge
Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge
Band: - (1990)

Rubrik: Communication

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'année 1990 a été, pour le département de la Communication comme pour le reste de l'institution, placée sous le signe de l'urgence, en raison des événements au Moyen-Orient notamment. Pendant le premier semestre, un effort particulier a été fait au niveau de la division de Presse pour répondre aux demandes pressantes des médias dans le cadre de l'enlèvement des deux orthopédistes du CICR à Saïda, Elio Erriquez et Emanuel Christen. Dès le mois d'août, les événements se sont précipités avec, d'une part, l'invasion du Koweït par l'Irak, puis la libération, en deux temps, des deux délégués, enfin, le début du rapatriement global des prisonniers de guerre entre l'Irak et l'Iran. A chaque fois, un nombre considérable de demandes d'interviews de la part des journalistes du monde entier ont convergé vers les attachés de presse et porte-parole de la division de Presse à Genève, ainsi que sur le terrain, auprès des délégations.

Relations avec la presse

Dès le début de la crise du Golfe, la division de Presse a reçu de très nombreux appels des médias internationaux. En parallèle, le délégué du CICR basé au Caire et l'un des délégués du CICR à New York ont consacré l'essentiel de leur temps à rencontrer les journalistes sur place, servant ainsi de relais auprès des médias basés dans ces villes. Ces efforts vont dans le sens d'une stratégie de régionalisation, visant à améliorer les contacts avec les journalistes dans les pays où le CICR est à l'œuvre. En outre, un attaché de presse a été envoyé en septembre à Amman (Jordanie), pour couvrir l'action d'urgence dans les camps d'accueil et de transit en faveur des milliers d'étrangers ayant fui l'Irak et le Koweït.

Les événements dans la région du Golfe ont mis en évidence les risques encourus par les journalistes dans le contexte con-

flictuel. A cet égard, le fonctionnement de la «Hot Line»¹ a été précisé lors de contacts avec diverses organisations faitières de journalistes et avec les rédactions.

Séminaire pour journalistes asiatiques

Le CICR a organisé, du 13 au 15 novembre 1990, à Kuala Lumpur (Malaisie), un séminaire intitulé «Focus sur le CICR et les médias», auquel 19 journalistes de six pays d'Asie — Inde, Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande, Viet Nam — et de Hong Kong ont assisté. Des représentants du département de la Communication, ainsi que les délégués régionaux de Djakarta, Hong Kong et le chef de la délégation aux Philippines y ont également participé. Cette réunion s'inscrivait comme le dernier d'une série de six séminaires régionaux, tenus depuis 1986, grâce à un fonds spécial de la «Fondation Aga Khan» attribué au département de la Communication pour un programme de perfectionnement à l'intention des collaborateurs du siège chargés des relations avec les médias du monde entier.

Le programme de la réunion a permis d'aborder divers aspects du rôle et des activités du CICR, en particulier en Asie, la problématique de la discrétion, souvent mal comprise des médias, ainsi que l'utilisation à des fins politiques de certaines informations sur les actions humanitaires; la protection des journalistes en mission périlleuse en temps de conflit armé a également été évoquée.

Production écrite

Une cinquantaine de communiqués et de communications de presse ont été diffu-

¹ Ligne de téléphone spéciale utilisable par les associations professionnelles et les rédactions dans le cas de journalistes en péril (arrestations, disparitions, notamment).

sés, portant sur des événements en relation directe avec l'actualité. Parallèlement, les bureaux d'information des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont été informés par des communications spéciales.

Le CICR a poursuivi, comme les années précédentes, la publication de son mensuel, le *CICR Bulletin*, ainsi que sa collaboration (rédactionnelle et administrative) au magazine du Mouvement, *Croix-Rouge — Croissant-Rouge*, paraissant trois fois par an.

Reportages et co-productions

Dans le domaine des reportages, l'effort a porté, l'an passé, sur les réalisations en co-production avec des agences de photos et des chaînes de télévision, afin de couvrir les opérations du CICR sur le terrain avec un maximum d'efficacité et de rapidité, surtout en ce qui concerne la diffusion des sujets, via les canaux de distribution professionnels.

En 1990, une dizaine de reportages ont été réalisés, soit par du personnel CICR seul, soit en co-production avec les médias audiovisuels. Ces missions ont eu lieu en Roumanie (texte et photos, janvier), au Cambodge (texte et photos, mars), dans quatre pays d'Amérique centrale et latine (texte et photos, avril-mai), au Libéria (co-production avec l'agence française d'information TV CAPA, en juin, production vidéo CICR en juillet), en Jordanie (production vidéo CICR en octobre), en Afghanistan (co-production TV suisse alémanique en octobre, texte et photos en décembre) et en Angola (texte et photos, en novembre). Deux reportages photographiques ont été réalisés en 1990 (en Iran, pour couvrir le rapatriement de prisonniers de guerre, et en Afghanistan).

A relever que l'équipe qui s'est rendue en Afghanistan a pu tourner à Mazar-I-Sharif, réalisant une première, aucune autre chaîne de télévision n'ayant pu jusqu'alors se rendre au nord du pays.

En ce qui concerne le reportage en Angola, les deux attachés de presse du CICR ont participé aux premiers convois qui, depuis le début de la guerre civile, ont pu gagner le Planalto à travers lignes et frontières, en partant respectivement de Luanda et Windhoek.

Par ailleurs, le CICR a obtenu les droits de distribution, au sein du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, de l'un des six films d'une série, réalisée sur la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, et intitulée «Comment vont les enfants?». En effet, le sixième court-métrage, signé Jean-Luc Godard (Suisse), a trait au «droit à l'éducation et (au) droit à ne pas être enrôlé dans la guerre», sujets très proches des préoccupations du CICR.

Emissions radiophoniques (RCBS)

Les émissions radiophoniques du CICR («Red Cross Broadcasting Service»), diffusées en six langues, deux fois par mois, à destination de l'Afrique, de l'Asie, des Amériques et du Moyen-Orient, ont totalisé une centaine d'heures d'antenne en 1990, dont la transmission est assurée gratuitement par les PTT suisses, avec l'appui de Radio Suisse Internationale (RSI).

Les programmes de RCBS sont principalement axés sur les événements de l'actualité et les actions du CICR sur le terrain. Ainsi, les émissions marquantes de l'année écoulée ont traité de la Roumanie, du Sud-Soudan, du Libéria, du Sri-Lanka, sans oublier les multiples sujets en relation avec le Moyen-Orient (Liban, Irak/Iran, crise du Koweït).

En outre, des programmes sont envoyés régulièrement à plus de 50 Sociétés nationales, ainsi qu'à des services nationaux de radiodiffusion. Des programmes spéciaux sont également préparés en portugais, pour dix stations de radio, et en allemand, pour une radio basée à New York.

Des reportages en co-production ont été réalisés avec Radio France Internationale (RFI), dans les territoires occupés par Israël (émission diffusée à 50 stations partenaires et envoyée à 40 Sociétés nationales), ainsi qu'avec Radio Suisse Internationale (RSI), (programme arabe sur les activités du CICR au Moyen-Orient, adressé à 17 Sociétés nationales) et reportage pour le programme anglais, sur l'action d'urgence en Jordanie.

Edition et documentation publique

Le CICR a poursuivi ses efforts en vue de promouvoir, le plus largement possible, ses publications. La plupart d'entre elles sont publiées en français, anglais, espagnol, allemand et arabe, ainsi qu'en portugais et en italien. L'an dernier, un accent particulier a été mis sur l'édition de brochures en russe, en roumain et en bulgare, développements motivés par l'extension des activités du CICR dans les pays d'Europe orientale².

En 1990, le CICR a participé à nouveau aux Salons du Livre de Genève et Paris, afin d'y présenter ses publications et périodiques. Ces rendez-vous sont aussi l'occasion de renseigner les visiteurs sur les activités du CICR dans le monde et sur le travail des délégués.

Quant à la bibliothèque publique du CICR, riche de 15 000 monographies sur des sujets variés allant du droit international humanitaire à la politique mondiale actuelle, elle a enregistré une augmentation des prêts de 13% l'an dernier. L'informatisation de la gestion de la bibliothèque, commencée en 1988 et menée en coopération étroite avec la bibliothèque de l'Institut Henry-Dunant, est sans doute pour une part importante

² Le catalogue des publications peut être obtenu sur demande, auprès du Service de l'Edition et de la Documentation, Comité international de la Croix-Rouge (CICR), 19, av. de la Paix, CH-1202 Genève.

dans cette hausse, en raison des facilités d'accès et de consultation qu'elle permet aux lecteurs extérieurs au CICR.

Revue internationale de la Croix-Rouge

La Revue internationale de la Croix-Rouge, organe officiel du CICR au service du Mouvement, a publié, comme les années précédentes, six numéros, dans lesquels de nombreux articles ont traité de questions relatives au droit international humanitaire. Deux numéros spéciaux ont été consacrés, le premier, à la communication au sein du Mouvement, avec des contributions de plusieurs Sociétés nationales, du CICR et de la Ligue; le second, au dixième anniversaire de la Convention des Nations Unies de 1980 sur la limitation et l'interdiction de certaines armes classiques; ce numéro comporte des articles sur la problématique des armes causant des maux superflus ou frappant sans discrimination, ainsi que sur le développement de nouvelles armes à usage anti-personnel.

Relations publiques

Le vernissage de l'exposition itinérante «Respecter l'homme en temps de guerre» a eu lieu le 12 janvier, dans les locaux des Archives fédérales, à Berne, en présence du conseiller fédéral Flavio Cotti, chef du Département fédéral de l'Intérieur, du président de la Croix-Rouge suisse, Karl Kennel, et du président du CICR, Cornelio Sommaruga. Cette exposition, traitant de la protection des victimes des conflits armés accordée par le droit international humanitaire, avait été inaugurée en novembre 1989 au siège des Nations Unies à New York.

L'exposition a ensuite été présentée au Palais des Nations Unies à Genève, en marge des travaux de la Commission des droits de l'homme, puis à Berlin et Dresde (juin et juillet), à Bucarest (octobre) et Vienne (novembre).

«Public Support Group» (PSG)

Créé par le CICR et la Ligue en 1989, suite à la résolution IV du Conseil des Délégués, le «Public Support Group» (PSG) vise à coordonner les efforts de communication au sein du Mouvement et à renforcer le rôle des Sociétés nationales en matière d'information.

Les membres du PSG, venant du CICR, de la Ligue, de huit Sociétés nationales et du BPI, se sont réunis à deux reprises en 1990, soit en mars et en octobre, à

Genève, pour stimuler et contrôler les différentes étapes de la mise en œuvre de la politique d'information du Mouvement, adoptée par le Conseil des Délégués en octobre 1989. Ils ont examiné en particulier des dossiers tels que celui de la journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la campagne mondiale pour la protection des victimes de la guerre, et la création, à l'intention des spécialistes en information du Mouvement, d'un «Guide du communicateur», destiné à faciliter leur travail.